

**RÉPONSES D'HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION À LA
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS NO. 1 DE FCEI**

Demande no 1

Référence : HQD-1, Document 1, page 13 de 13

Préambule : « L'enveloppe globale demandée en maintien des actifs s'élève à 266,7 M\$ en 2003, ce qui correspond à un ratio de pérennité de 2,3% par rapport à la valeur d'origine des actifs du Distributeur. En deçà des 3,0 % normalement requis pour le renouvellement des actifs, ce ratio témoigne des efforts d'optimisation et de contrôle des investissements consentis par le Distributeur. »

Et

« La durée de vie utile des équipements du réseau de distribution varie entre 30 et 40 ans, ce qui correspondrait à un ratio d'investissement en pérennité annuel de 2,9 % de la valeur d'origine. Cependant, étant donné que l'ensemble du réseau est relativement jeune et malgré la désuétude ou la contre-performance de certains éléments, le Distributeur estime qu'un ratio de pérennité de 1,7 % est suffisant pour assurer et maintenir la fiabilité du réseau à court et moyen terme. »

Questions :

- a. Veuillez indiquer ce qui explique que le Distributeur se retrouve à avoir un réseau « plus jeune » que ce qui devrait être selon le ratio de pérennité (écart de plus de 23 %).

Réponse:

Le Distributeur a effectué à deux reprises depuis 20 ans, des investissements extraordinaires en maintien des actifs. Ces investissements ont été réalisés dans le cadre des programmes PAQS-1 et PAQS-2 (Programmes d'amélioration de la qualité du service), lesquels visaient, entre autres, les éléments vétustes du réseau de distribution.

Lancé en 1983, le programme PAQS-1 avait pour objectif le renforcement de la fiabilité des équipements desservant la clientèle afin de réduire le nombre et la durée des interruptions de service. La majorité des travaux a été effectuée de 1984 à 1988 et a occasionné des investissements de 374 M\$.

Le deuxième programme d'amélioration de la qualité de service, le PAQS-2, s'inscrivait dans la continuité du PAQS-1, et consistait à accélérer la réalisation de travaux visant à améliorer la performance du réseau de distribution et l'indice de continuité. Les travaux ont été effectués entre 1990 et 1995 et ont nécessité des investissements de 365 M\$.

Bien qu'en premier lieu, ces programmes ciblaient le renforcement du réseau et l'amélioration de l'indice de continuité, ils ont largement contribué au rajeunissement du réseau de Distribution.

- b. Veuillez indiquer si les données comparables des 5 à 10 dernières années étaient semblables (écart de plus de 20 %).

Réponse:

Entre 1984 et 1996, lors de la réalisation des programmes PAQS, le Distributeur a investi massivement en remplacement d'équipements et en renforcement du réseau.

À cette époque, le niveau d'investissement était supérieur à la charge annuelle d'amortissement et par conséquent, les efforts en pérennité excédaient le ratio de pérennité théorique. Ce sont ces investissements additionnels qui ont essentiellement renforcé et rajeuni le réseau.

- c. Veuillez indiquer comment le rajeunissement obligé découlant de la crise du verglas de 1998 a influencé la donnée de 2,3 % par rapport à 3,0 %.

Réponse:

Ce sont surtout les programmes PAQS-1 et PAQS-2 qui ont contribué au rajeunissement du réseau. Les travaux de reconstruction suite au verglas n'ont eu que peu d'impact sur le rajeunissement du réseau. De fait, le Distributeur estime que seulement un faible pourcentage des 3 400 kilomètres de réseau reconstruits était vétuste. De plus, lors de ces travaux, le Distributeur a réutilisé tant que possible le matériel en place existant.

- d. Veuillez indiquer comment le rajeunissement obligé découlant de la crise du verglas de 1998 a influencé la donnée de 1,7 % par rapport à 2,9 %.

Réponse:

Voir la réponse à la question précédente.

- e. L'objectif des dépenses demandées pour le maintien des actifs est de 266,7 M\$. Dans la mesure où la Régie décidait de réduire le niveau des investissements demandés, veuillez indiquer les impacts que cela occasionnerait pour l'année en cours en terme de qualité de service rendu, ainsi que pour les années suivantes en ce qui concerne tant la

qualité du service rendu que l'impact sur les coûts futurs de maintien des actifs.

- a. Coupure de 1 %
- b. Coupure de 5 %
- c. Coupure de 10 %

Réponse:

Pour l'année en cours, le Distributeur estime que l'impact d'une réduction de 1% à 10% sur la qualité du service ne serait probablement pas immédiat. Pour les années subséquentes, il est vraisemblable que le taux de panne des équipements irait en augmentant, entraînant inévitablement une détérioration de la qualité du service. Compte tenu que tout remplacement d'équipement lors de pannes entraîne des coûts plus grands que lors d'une intervention planifiée, les coûts futurs en maintien des actifs augmenteraient.

L'information disponible ne permet pas d'effectuer les analyses visant à préciser les impacts de coupures de quelques points de pourcentage.

Demande no 2

Référence : HQD-1, Document 1, page 13 de 23

Préambule : « En mesurage et relève, les investissements requis en 2003 atteignent 34,9 M\$ ou 5,7 % de la valeur d'origine des actifs de cette catégorie, un niveau légèrement supérieur au 5% normalement requis. L'abandon par le fournisseur, à compter de 2004, de la technologie actuellement utilisée pour la relève de compteurs nécessite des investissements additionnels afin de remplacer et moderniser les appareils de relève de compteurs. »

Questions :

- a. Veuillez indiquer ce qui a amené le Distributeur à effectuer le changement technologique en mesurage et relever (en indiquant plus particulièrement les avantages techniques et économique).

Réponse:

Le changement technologique en relève est essentiellement relié au fait que l'appareil lui-même n'est plus fabriqué par le

fournisseur, ni aucun autre fournisseur. Le fournisseur est d'ailleurs sur le point de cesser la fabrication des pièces de rechange requises pour réparer les appareils actuellement utilisés par le Distributeur. Ayant plus de 10 ans, ces appareils ont des fonctions programmées et des liens de communication qui sont aujourd'hui complètement dépassés.

- b. Est-ce que ce changement de technologie va avoir une incidence sur le niveau des investissements requis en relation avec la durée de vie des nouveaux équipements ? Si oui, veuillez préciser et indiquer quand et comment cela sera pris en compte.

Réponse:

Les derniers investissements pour les appareils de relève ont été réalisés en 1994 et amortis sur une durée de 5 ans. À la fin de 2003, le Distributeur prévoit avoir complété le remplacement des appareils désuets. La demande d'investissement 2003 inclut des achats d'appareils totalisant 3,4 M\$. La durée de vie de ces nouveaux appareils de relève devrait être également d'au moins 5 ans. De plus, des investissements de 4,8 M\$ sont requis en 2003 pour le développement des applications informatiques reliées à la relève des compteurs. Ces coûts de développement seront amortis sur 3 ans.

Demande no 3

Référence : HQD-1, Document 1, page 23 de 23

Préambule : « De plus, le Distributeur continue d'offrir des services améliorés en télémétrie avec plus de 13 600 compteurs installés chez les grands clients commerciaux, institutionnels et industriels. »

Question :

- a. Le projet Visilec (R-3495-2002), tel que présenté par le Distributeur, devrait s'autofinancer. Veuillez indiquer si les dépenses prévues pour l'installation et la gestion de ces compteurs sont présentées dans les dépenses reliées à la télémétrie.

Réponse:

Les nouveaux compteurs communicants avec ligne téléphonique dédiée permettent au Distributeur d'effectuer un rattrapage au niveau de certains besoins de base exprimés par les clients relatifs à la gestion des comptes. Principalement, la

modernisation rend possibles la facturation basée sur une période de consommation régulière, le choix par le client d'une date de relève fixe et le regroupement de plusieurs factures. C'est pour cette raison que toutes les dépenses prévues pour l'installation des compteurs et l'implantation des nouveaux besoins sont présentées dans les dépenses reliées à la téléométrie.

Par ailleurs, le service Visilec est offert sur une base optionnelle aux clients bénéficiant déjà de compteurs communicants. Ainsi, les investissements prévus pour le projet Visilec excluent les dépenses prévues pour l'installation et la gestion de compteurs communicants. Seuls les clients intéressés adhéreront à ce service. La tarification permettra la récupération des dépenses spécifiques à sa mise en place.

Demande no 4

Référence : HQD-1, Document 1, page 23 de 23

Préambule : « De plus, afin d'optimiser les coûts liés à sa capacité de réalisation et d'assurer une stabilité tarifaire, le Distributeur demande l'autorisation de réaffecter au maintien des actifs toute marge de manœuvre additionnelle résultant de besoins moins élevés que prévu en croissance de la demande ou en respect des exigences, et ce conditionnellement au respect de l'enveloppe globale prévue pour l'ensemble des catégories d'investissements. »

Questions :

- a. Veuillez indiquer pourquoi le Distributeur désire obtenir cette capacité de réaffectation : veuillez décrire les avantages et les contraintes qui amènent le Distributeur à faire cette proposition.

Réponse:

Comme il est mentionné en preuve à la page 7 de la pièce HQD-1, document 1, le budget annuel d'investissements du Distributeur résulte de l'équilibre entre les besoins et les ressources disponibles.

Parmi les variables prises en compte dans la planification du budget annuel d'investissements, certaines sont liées à la détermination des besoins, notamment les prévisions de croissance de la demande et l'état des actifs, et d'autres, telle la

disponibilité de la main-d'œuvre et des ressources matérielles et financières, définissent la capacité de réalisation du Distributeur.

Une liste des codes de priorité est fournie en réponse à la question 2.2 de la Régie à la pièce HDQ-3, document 1. En fonction de ces priorités, les ressources disponibles, dont la main-d'œuvre, sont allouées entre les diverses catégories d'investissements.

D'autre part, le budget d'investissements se compose d'une multitude de projets, certains d'une valeur de plus de 10 M\$, mais la plupart d'une valeur moyenne de moins de 100 000 \$. La réalisation de certains d'entre eux peut dépendre d'éléments conjoncturels. Les prévisions quant à la croissance et aux demandes de participation de tiers, ainsi que des évaluations techniques additionnelles comptent parmi ces éléments qui entraînent des révisions de projets et des scénarios d'investissements.

Dans sa gestion des investissements, le Distributeur cherche depuis toujours à assurer une bonne utilisation de la main-d'œuvre et des ressources disponibles ainsi que l'optimisation des choix d'investissements. La flexibilité demandée lui permettra de continuer à gérer activement ses ressources et de rencontrer ses objectifs d'affaires et ce, au bénéfice de l'ensemble de sa clientèle.

Par ailleurs, l'autorisation d'une telle flexibilité allégerait assurément le processus réglementaire d'autorisation et de suivi des projets d'investissements de moins de 10 M\$. En évitant le recours à des demandes d'autorisation additionnelles malgré son respect de l'enveloppe globale autorisée, le Distributeur éviterait d'éventuels retards de la réalisation de ses travaux occasionnés par les délais requis pour obtenir une autorisation de dépassement.

- b. Le maintien des actifs est un cas complexe en réglementation économique, principalement lorsqu'il n'y a pas de mesures incitatives mises en place. En effet, sous une réglementation traditionnelle, le Distributeur n'a pas (ou peu) d'incitatifs à optimiser ses dépenses que l'on impute à la base de tarification. D'autre part, il est important d'assurer un maintien et même une croissance de la qualité du service du Distributeur dans le temps. Les dépenses qui sont liées au maintien des actifs devraient donc être minimisées

mais effectuées afin d'assurer le service à la clientèle à un niveau de qualité donné. La proposition du Distributeur nous interloque, puisqu'il nous semble que les dépenses dans le maintien des actifs devraient être dépendantes des besoins du réseau et non pas des écarts entre les dépenses prévues en croissance de la demande ou autres et les dépenses réelles. Veuillez expliquer pourquoi les dépenses du maintien des actifs dépendent des autres types de dépenses et non pas uniquement des besoins réels du réseau. Veuillez particulièrement indiquer s'il y a des incidences qui sont liées au maintien d'une force de travail active (technicien et autres) du Distributeur.

Réponse:

La planification et la réalisation des investissements en maintien des actifs découlent de besoins identifiés pour les diverses classes d'actifs du Distributeur, dont ceux du réseau. Tel qu'expliqué précédemment, comme les besoins globaux en investissements excèdent la capacité de réalisation du Distributeur, la planification de la main-d'œuvre disponible entre les diverses catégories d'investissements est réalisée selon des critères de priorité.

Ainsi, des ressources sont réservées pour des besoins prévus en croissance et respect des exigences. S'il advient des disponibilités de main-d'oeuvre additionnelle découlant de besoins réels en croissance ou en respect des exigences inférieurs aux prévisions, le Distributeur souhaite réaffecter cette disponibilité imprévue à d'autres projets en maintien, qui bien que respectant les critères d'investissements, n'ont pas été retenus par contingence lors de la planification.

Pour le Distributeur, il s'agit d'une saine utilisation de la capacité de travail disponible.

- c. Veuillez également indiquer si le Distributeur effectue de l'impartition pour l'ensemble des travaux présentés dans cette cause. Si oui, veuillez préciser le montant total des travaux prévus être impartis versus le coût total des travaux (le reste étant entendu être effectué par les employés d'Hydro-Québec Distribution).

Réponse:

L'enveloppe globale des investissements 2003 du Distributeur s'établit à 613,1 M\$. De cette somme, 87,3 M\$ (14,2%) concernent des travaux confiés à des ressources externes à Hydro-Québec.

Demande no 5
Référence : HQD-2, Document 1, page 6 de 15

Préambule : Tableau des dépenses réelles et projetées de 1998 à 2003

Questions :

- a. Veuillez reproduire les données du tableau concernant le « Maintien des actifs » en ajoutant des indicateurs annuels : km de réseau, # de clients, valeur moyenne de la base tarifaire, valeur des amortissements.

Réponse:

| Catégorie | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 ¹ | 2003 |
|---|-----------|-----------|-----------|-----------|-------------------|--------------------|
| Maintien des actifs (en M\$) | 355,2 | 130,5 | 157,0 | 186,2 | 189,8 | 259,7 |
| <i>km de réseau</i> ² | 105 705 | 105 287 | 105 825 | 106 300 | 106 830 | <i>en révision</i> |
| <i>Nombre d'abonnements</i> ³ | 3 480 969 | 3 505 312 | 3 528 739 | 3 557 291 | 3 596 540 | 3 612 591 |
| <i>Base tarifaire moyenne</i> ⁴ (en M\$) | <i>nd</i> | <i>nd</i> | <i>nd</i> | 8 134 609 | 8 142 518 | 8 063 592 |
| <i>Amortissements</i> (en M\$) | 357,0 | 374,0 | 411,0 | 423,2 | 413,2 | 478,2 |
| Croissance de la demande (en M\$) | 164,7 | 162,0 | 159,1 | 164,9 | 166,5 | 133,1 |
| <i>Raccordements et modifications</i> ⁵ | <i>nd</i> | 53 073 | 50 654 | 57 886 | 56 236 | 56 000 |
| <i>Km de réseau ajoutés</i> ² | 1 065 | -418 | 538 | 475 | 530 | <i>en révision</i> |

¹ Correspond aux prévisions budgétaires d'août 2002

² Le Distributeur a entrepris une remise à jour de la banque de données touchant l'inventaire du réseau de distribution à partir de 1999. Les corrections de données ont entraîné des variations à la hausse ou à la baisse des kilomètres du réseau

³ Données préliminaires pour 2002 et 2003 et sujettes à une révision

⁴ Moyenne des 13 mois arrêtés au 31 mars de chaque année

⁵ Données préliminaires pour 2002 et sujettes à une révision

- b. Veuillez reproduire les données du tableau concernant la « Croissance de la demande » en introduisant des indicateurs annuels : nombre de branchements, mètres ou km de réseau ajoutés pour la croissance de la demande.

Réponse:
Voir la réponse à la question précédente.

- c. Veuillez présenter les données du tableau selon les valeurs nominales et en termes réelles (indexée de l'inflation).

Réponse:

Le tableau ci-joint présente les investissements réglementés pour la période 1998-2003, exprimés en millions de dollars constants. Les indices de prix à la consommation utilisés pour ces calculs sont joints également.

| Catégorie (M\$) | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 ¹ | 2003 |
|----------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|-------------------|--------------|
| Maintien des actifs | 355,2 | 128,3 | 150,4 | 174,2 | 174,4 | 235,0 |
| Croissance de la demande | 164,7 | 159,3 | 152,4 | 154,3 | 153,0 | 120,5 |
| Amélioration de la qualité | 26,0 | 15,8 | 43,4 | 66,6 | 97,7 | 120,2 |
| Réseaux autonomes | 6,2 | 9,6 | 10,4 | 12,4 | 24,3 | 16,0 |
| Respect des exigences | 12,5 | 33,4 | 33,0 | 41,3 | 37,9 | 38,6 |
| Programmes d'enfouissement | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,2 | 5,2 | 24,5 |
| Total | 564,6 | 346,5 | 389,6 | 449,0 | 492,6 | 554,8 |

¹ Correspond à la prévision d'août 2002

| Année | Indice des prix à la consommation | | |
|-------|-----------------------------------|----------|---------|
| | % | 1998=100 | Facteur |
| 1998 | 0,0 | 100,0 | 100,0% |
| 1999 | 1,7 | 101,7 | 98,3% |
| 2000 | 2,7 | 104,4 | 95,8% |
| 2001 | 2,5 | 106,9 | 93,5% |
| 2002 | 1,9 | 108,8 | 91,9% |
| 2003 | 1,7 | 110,5 | 90,5% |

Ces mêmes investissements, exprimés en millions de dollars courants, ont été présentés à la page 6 de la pièce HQD-2, document 1 déposée en preuve.